

2020-08-20
Sub.No. 2020-3006

BIOC16734A

Microbiocide
SOLUTION
COMMERCIAL
DANGER

[SCULL WITHIN OCTAGON]
POISON

[HAND WITHIN OCTAGON]
CORROSIF
CORROSIF AUX YEUX ET À LA PEAU

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

PRINCIPE ACTIF: Acide peroxyacétique 15,2 %
Peroxyde d'hydrogène 11,2 %

No. D'HOMOLOGATION : 33140 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : NO. DU LOT

ChampionX Canada ULC
6040 46TH STREET SE
CALGARY, AB
T2C 4P9
403-234-7881

EN CAS D'URGENCE TÉLÉPHONER CHEMTREC (800) 463-3216 (24 hours)

PRÉCAUTIONS: DANGER. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Corrosif aux yeux et à la peau. Cause des dommages aux yeux et à la peau. Cause des brûlures chimiques à la peau. Nocif par inhalation. Nocif ou mortel par ingestion. ÉVITER tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Provoque des irritations des voies respiratoires. NE PAS respirer les vapeurs.

S'assurer que la concentration d'acide peroxyacétique et de peroxyde d'hydrogène dans l'air dans les lieux du travail ne surpasse pas le niveau d'exposition autorisé par les autorités de santé et de sécurité du travail dans chaque juridiction (par exemple: contrôle de l'ingénierie, surveillance). En cas que la valeur surpasse le niveau autorisé, porter un appareil de protection respiratoire approuvé par le NIOSH.

Porter des lunettes de protection et un écran facial, une combinaison de protection, des bottes et des gants résistant aux produits chimiques lors du transfert / manipulation du produit. Se laver à fond au savon et à l'eau après les manipulations. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

PREMIERS SOINS: En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: L'aspiration peut causer des dommages aux poumons. Des dommages probables aux muqueuses pourraient contre-indiquer le recours à un lavage gastrique. Traiter selon les symptômes.

2020-08-20

Sub.No. 2020-3006

ENTREPOSAGE: Le produit doit être entreposé dans un endroit frais dans un conteneur aéré pour éviter tout risque d'explosion. Ne pas entreposer sur des palettes en bois. Conserver le conteneur à l'abri des rayons solaires de la chaleur.

DANGERS PHYSIQUES ET CHIMIQUES Agent oxydant fort. Corrosif. Mélanger uniquement avec de l'eau selon les instructions de l'étiquette. Ne jamais mettre le concentré en contact avec d'autres substances organiques. **NE JAMAIS RETOURNER LE PRODUIT DANS SON CONTENANT ORIGINAL APRÈS L'AVOIR RETIRÉ.** Éviter tous les contaminants, surtout la saleté, matières caustiques, agents réducteurs et métaux. La contamination et les impuretés réduiront la durée de vie et peuvent provoquer la décomposition. En cas de décomposition, isoler le conteneur, arroser le conteneur avec de l'eau froide et diluer avec de grandes quantités d'eau.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES: Toxique pour les organismes aquatiques.

MODE D'EMPLOI:

NE PAS rejeter d'effluents contenant ce produit dans les égouts, les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan ou cours d'eau à moins de détoxifier l'effluent au préalable par des méthodes appropriées.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ni les habitats aquatiques au moment du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

NE PAS UTILISER DANS LES OPERATIONS PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES SE SITUANT DANS LES ESTUAIRES OU EN MER.

Il faudrait prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'utiliser ce produit.

Pour une utilisation antimicrobienne avec fluides de traitement aqueux dans des opérations des puits de pétrole et gaz tels que le forage de puits, formation d'une fracturation, amélioration de la productivité et la récupération secondaire. BIOC16734A peut être utilisé pour le contrôle des micro-organismes qui se trouve couramment dans les systèmes de gisement de pétrole qui peut conduire à la détérioration du réservoir, la corrosion des métaux localisée, encrassement biologique, et la gestion H₂S et de FeS. Ce

produit doit être introduit par un mélange/chargement fermé et un système de transfert de livraison équipé d'un appareil de mesure qui convient à ses utilisations prévues.

L'EAU UTILISÉE DANS LA FRACTURATION

Pour le contrôle de boue et des bactéries qui causent la corrosion dans l'eau utilisée dans la fracturation, mélanger le BIOC16734A dans l'eau où il est possible d'obtenir un mélange uniforme, à raison de 29,3 mL par 1000 L d'eau (5 ppm d'acide peroxyacétique en poids) au besoin. Selon la gravité de la contamination, l'application initiale peut être ajoutée jusqu'à 5900 mL (5,9 L) par 1000 L d'eau (1000 ppm d'acide peroxyacétique en poids).

INONDATION, INJECTION ET L'EAU PRODUITE Pour les opérations d'inondation, ajouter BIOC16734A au départ à 29,3 mL par 1000 litres d'eau (5 ppm d'acide peroxyacétique en poids) à 590 mL par 1000 litres d'eau (100 ppm d'acide peroxyacétique en poids) et répéter jusqu'à ce que le contrôle soit réalisé. Un traitement ultérieur peut se poursuivre sur une base hebdomadaire ou selon les besoins. Les puits d'injection associés aux systèmes de stockage de gaz peuvent être traités jusqu'à 100 ppm

(d'acide peroxyacétique en poids) lorsque dilué dans l'eau d'appoint. Tout ajout d'eau doit être traité selon les besoins. Pour les systèmes hydrostatiques, appliquer 29,3 mL par 1000 litres d'eau (5 ppm d'acide peroxyacétique en poids) à 590 mL par 1000 litres d'eau (100 ppm d'acide peroxyacétique en poids) selon la qualité de l'eau et la durée de la fermeture. Selon la gravité de la contamination, l'application initiale peut être ajoutée à 5900 mL (5,9 L) par 1000 litres d'eau (1000 ppm d'acide peroxyacétique en poids).

ENTRETIEN DES PIPELINES ET DES RÉSERVOIRS Pour un contrôle microbien des sédiments dans les réservoirs de stockage d'hydrocarbures bruts et raffinés, les systèmes de tuyauterie et de transport, appliquer jusqu'à 29,3 mL de BIOC16734A par 1000 litres d'eau (5 ppm d'acide peroxyacétique en poids) jusqu'à 590 mL par 1000 litres d'eau (100 ppm d'acide peroxyacétique, en poids) dans la phase aqueuse, injectée directement dans les sédiments, le pipeline ou peut être ajouté à la phase d'hydrocarbures. Le traitement peut être appliquée tous les jours ou tous les mois pour les systèmes de stockage et de transport au besoin. Selon la gravité de la contamination, l'application initiale peut être ajoutée jusqu'à 5900 mL (5,9 L) produit par 1000 litres d'eau (1000 ppm d'acide peroxyacétique, en poids).

Dans toutes les applications des puits d'exploitations de champs de pétrole et de gaz toujours préparer une nouvelle solution à tous les jours pour assurer l'efficacité. Ne pas réutiliser des solutions. Jeter toute solution inutilisée.

2020-08-20

Sub.No. 2020-3006

ÉLIMINATION: Pour les conteneurs retournables: 1. Fermer la buse, 2. Prendre les arrangements pour le retour des conteneurs. Ne pas réutiliser les conteneurs à d'autres fins. Pour les autres contenants: 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement. 2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. 3. Rendre le contenant inutilisable. 4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. 5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.